



En 2015, les membres du Conseil de Développement Territorial ont été très actifs et je vous remercie très sincèrement pour la qualité des travaux rendus et votre disponibilité.

Nous avons très largement contribué à la réalisation du Projet de territoire à 10 ans (2014-2024) ainsi qu'à la construction du dossier de candidature LEADER du Pays de Langres en souhaitant que nous soyons retenus par les nouvelles instances régionales (réponse avril 2016).

Nous avons aussi anticipé la mise en place de la nouvelle organisation régionale en participant activement à la création de la coordination régionale des Conseils de développement de la nouvelle Région qui doit jouer un rôle majeur avec le Conseil Economique Social Environnemental Régional (CESER) dans la définition et la mise en œuvre des orientations et du plan d'actions défini par les élus de la nouvelle Région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne.

2016, au-delà de la poursuite de nos travaux s'inscrit pour nous dans une nouvelle configuration d'échanges avec la création du Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) au 1er janvier 2016.

L'essentiel est de montrer notre volonté de travailler dans un esprit collaboratif avec les élus qui le souhaitent en étant force de propositions émanant de la société civile et des forces vives du territoire.

Cette pratique renforce à notre sens la légitimité de nos élus à travers les décisions qu'ils auront à prendre au sein du PETR et cette méthode de travail, qui n'est pas spécialement nouvelle sur ce territoire, n'est-elle pas une manière de faire de la politique autrement ?

Yves DOUCEY
Président du C.D.T.